

TERMES DE REFERENCE

Appel à Service pour une consultance/expert.e en genre pour l'élaboration de deux guides pratiques contextualisés pour la promotion de l'égalité de genre et la prévention/gestion des VBG dans les écoles primaires et collèges au Tchad.

Dossier d'Appel à service : Réf : N°003/ACRA/TCDAFD-TCDSAF/MOUNDOU/2025

I. INFORMATION SUR L'APPEL DE SERVICE :	
I.1 Titre des Projets :	Projet SAFE - "Système d'Appui et de protection des Filles et de l'Enfance au Tchad" (financé par l'Union européenne) dans les provinces du Logone Occidental, Logone Oriental, Mandoul et Moyen Chari. Projet ALAPAJ - "Amélioration des apprentissages pour l'autonomisation des jeunes" (cofinancé AFD/UE) dans les provinces du Logone Oriental, Mandoul, Ouaddaï et Wadi Fira.
I.2 Titre de l'Appel à service :	Elaboration de deux guides à destination des enseignant.e.s, des COGES, des APE/AME, personnel scolaire des écoles primaires et collèges : 1. Un guide pratique pour l'intégration des questions de genre à l'école 2. Un guide pratique pour la lutte contre les violences sexuelles à l'école
I.3 Lieu de mise en œuvre des projets	Tchad : Les provinces du Mandoul, Logone Oriental, Logone Occidental, Moyen Chari, du Ouaddaï et du Wadi Fira
I.4 Éligibilité	Personne physique ou morale.
I.5 Candidature	L'entité ou la personne peut présenter son offre en binôme avec un.e autre consultant.e mais elle sera considérée comme le/la responsable.
I.6 Nombre de candidatures	Les candidat.es peuvent soumettre une seule candidature
I.7 Type de contrat	Contrat de service
I.8 Durée du service en nombre de jours	42 jours avec 2 missions sur terrain dans 2 provinces du Tchad
I.9 Supervision	Coordinatrice pays, Chefs de Projets et Point focal genre
I.10 Budget	15 000 €
II. INFORMATION SUR LES DELAIS DE PRESENTATION DES OFFRES :	
Ouverture de l'offre	28/10/25
Clôture de l'offre	18/11/25 (23h59 heure du Tchad)

III. CONTEXTE :

Crée en 1968, la Fondation ACRA est une organisation laïque et indépendante qui conçoit, met en œuvre et promeut des solutions durables, à fort impact social pour aborder et éliminer la pauvreté dans différentes parties du monde. Grâce à des activités de coopération et de développement à grande échelle en Afrique et ailleurs, ACRA s'efforce de favoriser la croissance d'écosystèmes dynamiques, propices à l'innovation et pouvant être de puissants moteurs de changement. Elle intervient dans les domaines de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la gouvernance locale et de la protection.

Concernant l'éducation des filles, il s'agit de relever, qu'elle occupe une place de choix dans le système pluriannuel tchadien d'appui à l'apprentissage en situation d'urgence. Le principal objectif est l'accès et le maintien des filles à l'école afin d'accroître les taux d'achèvement des cycles primaires, moyens et secondaires.

Au Tchad, on considère que le rôle assigné à la femme et à la fille est au foyer et non à l'école. Donner sa fille en mariage est apprécié et perçu positivement. C'est aussi une preuve que les parents suivent encore les principes coutumiers et religieux. Les mariages précoces/forcés permettraient, selon eux, de préserver l'honneur de la famille contre les grossesses non désirées. En cas de refus, certaines filles peuvent subir des violences physiques au sein des familles. Les mariages arrangés prédominent, certaines filles étant promises à des maris sans en être informées ni consultées.

Ensuite, **le taux de mariages précoces** est déjà élevé au Tchad, avec **environ 60,6 % des filles** qui se marient avant l'âge de 18 ans selon le **Rapport MICS 2019**, **24,2 % des femmes âgées de 20 à 24 ans se sont mariées avant l'âge de 15 ans**, et **60,6 % avant l'âge de 18 ans**.

Autre défis à relever, les enfants âgés de 5 à 17 ans sont souvent impliqués dans des activités économiques ou domestiques. Bien que **l'ordonnance n° 006/PR/2018** interdise le travail pour les enfants de moins de 14 ans. Il est également important de souligner le phénomène des **enfants bouviers**, originaires du sud du Tchad qui constitue un frein à la protection de ces derniers. En outre l'utilisation de la violence corporelle à des fins éducatives reste largement répandue.

La **violence sexuelle et sexiste** représente l'une des principales menaces pour les enfants au Tchad, en particulier dans les communautés de réfugiés et dans les zones d'accueil à la frontière avec le Soudan. **Les filles sont les plus vulnérables** et sont souvent victimes de violences physiques et sexuelles, une situation aggravée par le manque de ressources pour la protection et la prévention.

Pour y remédier à ces défis relatifs à l'éducation et à la protection des filles, l'ONG ACRA, par l'appui financier de l'union Européenne et de l'AFD a conçu deux projets en ce sens :

PROJET 1 : « **SAFE : Système d'Appui et de protection des Filles et de l'Enfance au Tchad** » financé par l'Union européenne et mis en œuvre par ACRA et son partenaire PILC (Public Interest Law Center), a pour objectif général de « **Contribuer à améliorer les conditions de vie des enfants dans le sud du Tchad, avec une attention particulière à la protection des filles** ».

Cette action qui est mise en œuvre dans les provinces du Logone Occidental, Logone Oriental, Mandoul et le Moyen Chari, a pour résultats :

- **Résultat 1.1** *Des stratégies favorisant la scolarisation et l'intégration éducative des enfants sont promues, en partenariat avec la société civile et en accordant une attention particulière aux questions de genre, et aux enfants à besoins spécifiques et à la lutte contre les violences en milieu scolaire.*

- **Résultat 1.2** *Les acteurs travaillant dans les systèmes provinciaux d'orientation communautaire pour la gestion des cas, la protection des enfants et la protection de la santé des femmes sont mieux outillés par le projet en compétences et stratégies adaptées aux contextes et aux besoins*
- **Résultat 1.3** *La culture juridique de protection de l'enfance dans les institutions concernées (tribunaux, juges des enfants, police judiciaire) et le système local de placement familial sont renforcés.*
- **Résultat 1.4** *Une action de coordination nationale pour des interventions conjointes de plaidoyer, de communication, de promotion et de protection des droits de l'enfant est mise en œuvre.*

PROJET 2 : le projet «**Amélioration les apprentissages pour l'autonomisation des jeunes** » (ALAPAJ), cofinancé par l'AFD (Agence Française pour le Développement) et l'Union européenne. Il est mis en œuvre par le consortium HI (lead), ACRA, JRS et ACHDR. Ce projet vise à contribuer à l'éducation, à l'inclusion et à l'émancipation des populations les plus vulnérables du Tchad, notamment les jeunes filles et les enfants non scolarisés des zones rurales périphériques, et en particulier :

1) Améliorer la transition primaire-collège, notamment pour les filles, en soutenant le développement d'un enseignement moyen de qualité, pour toutes et tous ;

2) Lutter contre les barrières à la formation des filles et des femmes et soutenir la transformation positive des relations de genre.

Le projet est mis en œuvre dans 4 provinces d'intervention : Logone Oriental, Mandoul, Ouaddaï et Wadi Fira. Pour contribuer à atteindre ces objectifs, le consortium a retenu 4 résultats :

- **Résultat 1 :** *Les acteurs locaux sont mobilisés, structurés et renforcés pour promouvoir l'accès des filles et des garçons au cycle moyen de façon inclusive et équitable ;*
- **Résultat 2 :** *Les environnements d'apprentissage des écoles primaires et collèges ruraux sont aménagés, sécurisés, davantage inclusifs et protecteurs ;*
- **Résultat 3 :** *Les effectifs et compétences pédagogiques des maîtres communautaires de fin de primaire et enseignants du cycle moyen sont renforcés pour dispenser un enseignement inclusif de meilleure qualité ;*
- **Résultat 4 :** *Les initiatives locales de lutte contre les barrières sociales à l'éducation, les discriminations et les violences basées sur le genre et le handicap sont renforcées.*

C'est donc dans ce cadre que ACRA est à la recherche d'une consultance expert.e en genre pour l'élaboration de deux guides pratiques contextualisés pour la promotion de l'égalité de genre et la prévention/gestion des VBG dans les écoles primaires et collèges des zones d'intervention des projets SAFE et ALAPAJ au Tchad.

IV. CADRE ET OBJECTIFS DE LA MISSION :

Objectif général

Élaborer deux guides pratiques contextualisés pour la promotion de l'égalité de genre et la prévention/gestion des VBG dans les écoles primaires et collèges des zones d'intervention des projets SAFE et ALAPAJ au Tchad.

Objectifs spécifiques

- Co-construire avec les acteurs communautaires et locaux deux guides pratiques adaptés au contexte socioculturel tchadien
- Capitaliser sur les expériences et outils existants d'ACRA et d'autres ONG internationales
- Intégrer des mécanismes de signalement et de prise en charge des cas de VBG adaptés au contexte local
- Développer des outils pédagogiques imagés et accessibles pour les enseignant.e.s et élèves
- Elaborer des modules de formation pour les enseignant.e.s et élèves
- Elaborer des modules de formation à destination des équipes projet et organiser les formations
- Valider les guides à travers un processus participatif en impliquant les bénéficiaires directs et les acteurs locaux
- Supporter l'organisation d'un atelier National de vulgarisation des guides une fois validés ;
- Supporter l'organisation d'ateliers Provinciaux de vulgarisation des guides une fois validés ;
- Supporter l'organisation d'une formation à destination de l'équipe projets sur l'utilisation de ces guides pratiques afin que celle-ci puisse renforcer la capacité des enseignants.

V. RESULTATS ATTENDUS :

Résultats attendus

- Guide 1 : Promotion de l'égalité de genre en milieu scolaire (écoles primaires et collèges)
- Guide 2 : Prévention et lutte contre les VBG en milieu scolaire (écoles primaires et collèges)
- Outils pédagogiques imagés intégrés dans les guides
- Mécanismes de référencement et circuits de prise en charge des cas (dans les CISM du projet par exemple)
- A l'issue des formations, une action de coaching par le personnel du projet accompagnera le personnel de chaque école pour définir et mettre en œuvre un système concret d'alerte précoce, au moyen d'actions d'information, de dispositifs de signalement généralisés (boîtes à plaintes, point focal, etc.) et d'une procédure définie pour l'analyse interne et l'orientation externe des cas identifiés, afin d'impliquer les structures désignées
- Rapport de validation avec recommandations
- Plan de dissémination et de formation des formateurs (à l'endroit de l'équipe projets)

VI. METHODOLOGIE

La consultante adoptera une **approche participative et consultative** privilégiant :

- La **co-construction** avec les communautés locales et acteurs éducatifs
- L'**intégration de l'approche genre** et droits humains dans toutes les étapes
- La **capitalisation** sur les expériences existantes d'ACRA et bonnes pratiques internationales
- La **prise en compte des spécificités socioculturelles** tchadiennes des différentes provinces
- L'approche "**Learning by doing**" pour l'appropriation des outils pratiques

Phase 0 : Préparation et cadrage (3 jours)

- Réunions de cadrage avec l'équipe ACRA (présentiel et visioconférence)
- Analyse documentaire approfondie des projets SAFE et ALAPAJ
- Revue des anciens projets « Genre » et outils existants d'ACRA et benchmark international
- Élaboration de la méthodologie détaillée et des outils de collecte

Phase 1 : Diagnostic et élaboration des premiers drafts (7 jours)

- Echange à distance avec les équipes projets (SAFE et ALAPAJ)
- Cartographie des circuits de prise en charge existants
- Entretiens avec structures de protection de l'enfance et d'éducation nationales
- Rédaction des deux drafts de guides qui serviront de base aux ateliers provinciaux

Phase 2 : Co-construction participative provinciale (15 jours)

- **Missions de co-construction dans 4 provinces** : Logone Oriental, Mandoul, Ouaddai et Wadi Fira (2 jours chacun)
- Focus groups avec enseignant.e.s, élèves, parents, leaders communautaires
- Entretiens avec structures de protection de l'enfance, d'éducation et autorités locales
- Observation directe des pratiques éducatives
- Amendement des guides selon les retours des participants

Phase 3 : Élaboration des versions définitives (10 jours)

- Rédaction des deux guides basés sur les données collectées et les ateliers participatifs provinciaux
- Intégration d'outils pédagogiques imagés et activités pratiques
- Élaboration de plans d'action provinciaux
- Développement des mécanismes de signalement adaptés

Phase 4 : Validation nationale et finalisation (5 jours)

- Atelier national de validation officielle et de vulgarisation (N'Djaména)
- Finalisation des versions définitives avec les recommandations finales
- Formation de formateurs pour l'équipe ACRA

Phase 5 : Dissémination et transfert (2 jours)

- Remise des documents finaux
- Élaboration du plan de dissémination
- Rédaction du rapport final de mission

- Diplôme universitaire (minimum BAC+4 minimum) en sciences politiques, genre, droits humains, sciences sociales, ou tout autre domaine en lien et jugé pertinent ;
- Capacités techniques (minimum 4 ans) en matière d'animation des ateliers ;
- Au moins 4 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des droits humains/Genre/droits des femmes et révision documentaire des stratégies de lutte contre les violences basées sur le genre ;
- Capacités techniques prouvées (minimum 2 ans) dans la rédaction de manuels/guides genre ou promotion de l'égalité de sexe ;
- Expérience prouvée dans des organismes ou des projets internationaux ;
- Excellentes capacités de facilitation des ateliers avec l'utilisation de méthodes participatives ;
- Bonne connaissance des outils pédagogiques d'éducation et des méthodes de transmission des savoirs ;
- Expérience de travail avec les communautés locales et autorités traditionnelles au Tchad ;
- Connaissance des enjeux de droits/droits des femmes et VBG au Tchad ;
- Maîtrise de l'intégration de l'approche genre et de l'approche droits humains ;
- Expérience dans le travail en équipe ;
- Capacité de fournir les livrables de qualité à temps et dans des délais serrés ;
- Être rigoureux, méthodique, organisé et avoir le sens de l'écoute ;
- Excellente maîtrise du français (écrit et parlé). La connaissance des langues locales est un atout.

VIII. LANGUE :

Langue opérationnelle : Toutes les communications par écrit pour cette procédure d'appel de service et ce marché doivent être en français.

Langues fonctionnelles pour le service :

Obligatoire : Français

Atouts : langues locales/ arabe tchadien

IX. MODALITE DE TRAVAIL :

- Réunion périodique avec la Coordinatrice pays, les chefs de projet et le point focal Genre pour discuter des avancements et valider les différentes étapes ;
- Présentation périodique du planning de la prestation.

X. LIVRABLES :

Livrables techniques principaux

Guide 1 : Promotion de l'égalité de Genre

- Public cible : Enseignant.e.s, directeurs d'écoles collèges et primaires, maîtres communautaires, APE/AME

Guide 2 : Prévention et lutte contre les VBG

- Public cible : Enseignant.e.s, directeurs d'écoles collèges et primaires, maîtres communautaires, APE/AME

Outils et supports complémentaires

- Fiches pratiques d'animation d'activités de sensibilisation
- Supports visuels (affiches, autocollants) avec messages clés
- Matrices de référencement des cas selon les provinces
- Kit de formation pour les formateurs/animateurs ACRA

Livrables méthodologiques

- Note méthodologique détaillée avec chronogramme
- Rapports d'ateliers provinciaux (synthèse et recommandations)
- Rapport final de mission avec bilan et recommandations d'amélioration
- Plan de dissémination

XI. COMPETENCES, QUALIFICATIONS ET EXPERIENCES :

L'Entité ou la personne est invitée à soumettre une Offre de Service qui comprend :

1. une Offre technique ;
2. un CV détaillé ;
3. une Offre financière respectant le budget maximum de **15 000€**

La proposition doit être rédigée **en français** et refléter la bonne compréhension des TdR, ici présent.

La proposition devra inclure les éléments suivants :

1) Offre technique :

- La méthodologie envisagée pour la bonne conduite de la mission ;
- Des observations sur les termes de références ;
- Le chronogramme détaillé.

2) Document Curriculaire :

- Un descriptif des expériences récentes et significatives dans la réalisation de projets similaires (joindre éventuelles attestations de bonne exécution) ;
- Attestation de dernier diplôme ;
- CV en langue française avec au moins 2 références vérifiables ;
- Un CV de chaque personne clés qui participera à la prestation (si c'est une équipe).

3) Offre financière :

Elle Doit être présentée en **franc CFA (XAF)** et doit détailler :

- Le montant de la prestation en détail ;
- Elle doit aussi indiquer tous les coûts de mise en œuvre, les frais de transport de la mission terrain et tous les autres frais/perdiem.

Les candidats seront évalués en fonction de leurs offres techniques et offres financières.

Le choix de l'offre la plus avantageuse reposera sur une pondération entre la qualité technique et le prix de l'offre, selon la répartition suivante :

CRITERES		Ponctuation
		1000
Section 1	Expertise du soumissionnaire	700
1.1	Capacités techniques (minimum 4 ans) en animation des ateliers ;	100
1.2	Au moins 4 ans d'expérience professionnelle dans le domaine des droits humains, droits des femmes ou égalité de sexe/Genre	150
1.3	Capacités techniques suffisantes (minimum 2 ans) dans la production des guides/Manuels et autres outils ou documents de protection	150
1.4	Expérience prouvée et détaillée dans des organismes ou des projets nationaux (Lettres de référence et preuves détaillées de travail dans le contexte tchadien)	150
1.5	Maitrise de l'approche genre et à l'approche droits humains dans un contexte tchadien	100
1.6	Connaissances des enjeux du contexte des droits des femmes/VBG au Tchad	50
Section 2	Qualification du soumissionnaire	100
2.1	Diplôme universitaire et/ou certification en relation avec la thématique liée au genre/Droit des femmes/filles/protection de l'enfant	50
2.2	Minimum 50% de l'équipe du soumissionnaire doit être tchadien	50
Section 3	Approche méthodologique	200
3.1	Offre technique	120
3.2	Offre financière	80

ACRA évaluera seulement les offres respectant les TdRs indiqués.

L'ensemble de la procédure d'évaluation est réservé. Les décisions du comité d'évaluation, composé par des membres de l'ONG ACRA, sont collégiales et leurs discussions se tiennent à ports clos. Les membres de la commission sont tenus de respecter le secret. Les rapports d'évaluation sont destinés à un usage interne uniquement et ne peuvent pas être communiqués ni aux soumissionnaires ni aux autres parties, sauf à l'autorité contractante, à l'AFD/UE, étant le bailleur de fonds.

Les soumissionnaires sont liés par leurs offres respectives pendant une période de **15 jours** à compter de la date limite de la soumission.

Les soumissionnaires peuvent modifier ou retirer leur offre à travers un avis écrit avant la date limite de soumission des offres. Après cette date, aucun changement n'est possible.

Les coûts supportés par le soumissionnaire pour la préparation et la présentation de l'offre ne sont pas remboursables et seront entièrement à la charge du soumissionnaire.

XII. Dépôt de dossier :

Les candidat.e.s intéressé.e.s sont priés de soumettre leurs candidatures complètes, au plus tard le 18/11/2025, avant 23h59 heure du Tchad (**Date limite de réception des candidatures**).

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il existe un seul système pour l'envoi des candidatures :

- **Par courriel électronique**

selectiontchad@acra.it

Avec objet : « Consultance Experte Genre VBG - [Nom candidat.e] - Réf 003/ACRA/2025 »

Merci de bien vouloir noter que :

- 1) Les dossiers envoyés après la **Date limite de réception des candidatures** ne seront pas acceptés ;
- 2) Seuls les dossiers complets comprenant : l'offre technique, le document Curriculaire et l'offre financière, seront pris en considération.

XIII. SIGNATURE DU CONTRAT :

Les candidat.es retenu.es après entretien seront informées par écrit par ACRA. Il sera tenu de confirmer sa disponibilité dans un délai de 5 jours à compter de la date de réception de courrier l'informant de son admission.

En cas d'indisponibilité, ACRA peuvent décider d'attribuer le service à un autre candidat sur la liste d'attente. Le contractant signera un contrat de service avec ACRA.

XIV. ANNULATION DE LA PROCEDURE

En cas d'annulation de la procédure d'appel de service, ACRA informera les soumissionnaires.

Si la procédure d'appel de service est annulée avant l'ouverture de l'enveloppe extérieure d'une ou plusieurs offres, les enveloppes encore fermées seront renvoyées aux soumissionnaires.

L'annulation est possible dans les cas suivants :

- échec de la procédure de passation de marché, c'est-à-dire lorsque les offres reçues ne présentent pas d'intérêt qualitatif et / ou financier, ou lorsque des réponses valables n'ont pas été reçues ;
- modification substantielle des éléments techniques ou économiques du projet ;
- des circonstances exceptionnelles ou des cas de force majeure rendant impossible l'exécution normale du service ;
- lorsque toutes les offres conformes sur le plan technique donnent un prix supérieur aux ressources financières disponibles ;
- l'attribution n'est pas conforme à une gestion financière saine, c'est-à-dire qu'elle ne respecte pas les principes d'économie, d'efficacité et d'efficacité (par exemple, le prix proposé par le soumissionnaire à qui l'attribution du marché est censée être objectivement hors de proportion avec le prix du marché).

ACRA ne sera en aucun cas tenue responsable des dommages de toute nature, y compris, sans limitation, des dommages pour manque de profit liés à l'annulation d'une procédure de sélection, même s'il a été signalée possibilité de dommages.

L'envoi de l'offre à travers invitation n'engage pas l'autorité contractante à mettre en œuvre le programme ou projet annoncé.

Le staff d'ACRA et du projet seront en appui aux missions logistiques sur le terrain.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Fait à N'Djamena le 27/10/25

Le représentant pays

Sandro FILIPPINI


